

19 juin 2009 -22:00

Nomination de Peter Van den Bossche chez l'ORD de l'OMC

Le Vice-premier Ministre et Ministre des Affaires Etrangères Karel De Gucht se réjouit de la désignation aujourd'hui à Genève de notre compatriote Peter Van den Bossche comme l'un des sept juges de l'Organe d'appel de l'Organe de Règlement des Différends de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), la plus haute instance pour le règlement de contentieux commerciaux à l'échelle mondiale.

Le Vice-premier Ministre et Ministre des Affaires Etrangères Karel De Gucht se réjouit de la désignation aujourd'hui à Genève de notre compatriote Peter Van den Bossche comme l'un des sept juges de l'Organe d'appel de l'Organe de Règlement des Différends de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), la plus haute instance pour le règlement de contentieux commerciaux à l'échelle mondiale.

Bruxelles, le 19 juin 2009 Le Vice-premier Ministre et Ministre des Affaires Etrangères Karel De Gucht se réjouit de la désignation aujourd'hui à Genève de notre compatriote Peter Van den Bossche comme l'un des sept juges de l'Organe d'appel de l'Organe de Règlement des Différends de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), la plus haute instance pour le règlement de contentieux commerciaux à l'échelle mondiale. Qu'un belge prenne place dans ce collège restreint est évidemment positif pour l'image de notre pays. Le Professeur Van den Bossche a été désigné en représentation de l'UE suite à une large consultation des Etats membres de l'OMC. Il a été activement soutenu par la Commission européenne lors de sa campagne. De même, les efforts déployés par la diplomatie belge ont contribué à l'obtention de ce mandat qui débutera le 12 décembre 2009 pour une période de quatre ans renouvelable. Le Ministre félicite le Professeur Van den Bossche. Son profil favorable au développement, sa connaissance approfondie du droit commercial international, des institutions de l'OMC, du règlement des différends économiques internationaux étaient des éléments cruciaux en faveur de cette désignation prestigieuse. Son image d'indépendance, d'impartialité et de collégialité, ainsi que son engagement personnel ont également contribué à cette désignation.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be